



FORMIC PRO



Médicament vétérinaire à base d'acide formique

TRAITEMENT CONTRE LA VARROOSE DE L'ABEILLE MELLIFÈRE (APIS MELLIFERA)



**MÉDICAMENT
AUTORISÉ**

Composé uniquement d'acide formique.



**GRANDE
EFFICACITÉ**

Utilisation pour de fortes infestations.



**DOUBLE
ACTION**

Action de l'acide formique contre les acariens sur les abeilles et dans les cellules operculées du couvain.



Andermatt

AMM n° FR/V/70502006/2021

Groupe pharmacothérapeutique : ectoparasitocides, insecticides et insectifuges, acides organiques, acide formique. L'acide formique est utilisable en agriculture biologique selon le règlement (UE) 2018/848.

Composition : Principe actif : acide formique
Excipients : amidon de maïs, solution de saccharose, sciure de pin, papier laminé contenant des polymères biodégradables, gomme xanthane, eau potable

Dosage : 68,2 g d'acide formique

Formulation :
- Ruban de gel d'acide formique
- Papier buvard biodégradable à libération lente

Conditionnement :

Boîte de 2 sachets de 2 rubans (4 rubans) ou boîte de 10 sachets de 2 rubans (20 rubans)

USAGES ET DOSES AUTORISÉS

Dose : 2 rubans par ruche pendant 7 jours.

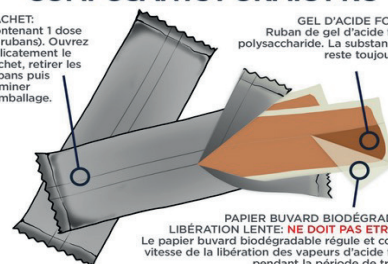
Délai entre 2 applications : 1 mois minimum.

Utilisation pour de fortes et très fortes infestations de varroas (> 10 varroas morts par jour) : poser 2 rubans en les étalant de telle sorte qu'ils s'étendent à plat sur toute la largeur, en respectant un espacement approximatif de 5 cm entre les rubans, et de 10 cm entre les extrémités de la chambre à couvain et les bords extérieurs des rubans.

COMPOSANTS FORMIC PRO®

SACHET:
Contenant 1 dose (2 rubans). Ouvrez délicatement le sachet, retirez les rubans puis éliminer l'emballage.

GEL D'ACIDE FORMIQUE:
Ruban de gel d'acide formique polysaccharide. La substance active reste toujours stable.



PAPIER BUVARD BIODÉGRADABLE À LIBÉRATION LENTE: NE DOIT PAS ÊTRE RETIRÉ
Le papier buvard biodégradable régule et contrôle la vitesse de la libération des vapeurs d'acide formique pendant la période de traitement.

MODE D'ACTION

L'acide formique est actif contre les acariens sur les abeilles adultes et est connu pour tuer les acariens dans les cellules operculées du couvain.



RECOMMANDATIONS D'APPLICATION

PÉRIODE D'APPLICATION

J F M A M J J A S O N D

● Optimal ● Possible

MODE D'EMPLOI



1 Déballer les rubans Formic Pro avec des EPI (gants, lunettes, masque et combinaison de protection) en prenant soin de laisser le papier buvard de protection.



2 Poser les rubans directement sur le dessus des cadres en respectant un écart de 5 cm.



3 Ne pas déplacer les cadres du corps de ruche pendant l'application. Poser le couvercle directement sur les rubans.

4 Retirer et composter les rubans après 7 jours.

CONDITIONS FAVORABLES À LA RÉUSSITE DU TRAITEMENT

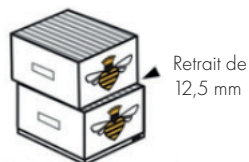
VENTILATION



Trou d'envol :

Le trou d'envol de la ruche doit rester ouvert sur toute la largeur de la ruche, et être d'au moins 12,5 mm de haut, pendant toute la durée du traitement, sans aucune barrière dans la chambre à couvain.

Dans les ruches avec un **trou d'envol réduit en permanence**, prendre les mesures appropriées pour fournir des orifices de ventilation équivalents. Les pictogrammes ci-après en fournissent l'illustration.



Reculer le cadre du haut pour créer une ouverture sur toute la largeur.



Mettre des cales pour agrandir l'entrée.



Insertion de cales d'espacement pour agrandir l'entrée.

SURFACE DISPONIBLE À L'ÉVAPORATION

Colonie standard : Ajout d'un couvre-cadre.

Colonie en expansion : ajout d'une hausse avec des cadres Important : Si les abeilles sont présentes **sur plus de 8 cadres : ajouter une hausse avec des cadres** pour permettre un espace suffisant pour la ventilation.



Pour corps de ruche double :

Poser les rubans sur la chambre à couvain inférieure, au cœur de la zone du couvain.

AUTRES FACTEURS

Températures :

Ne pas utiliser à des températures diurnes en dehors de la plage de températures 10 - 29,5°C le jour de l'application et les jours suivants.

Condamner le plancher aéré pendant le traitement pour optimiser l'efficacité.

Les colonies doivent disposer de **réserves suffisantes** de nourriture au moment du traitement et ne doivent pas être nourries pendant la durée du traitement.

Ne pas déranger la colonie pendant la période de traitement. Si la colonie est perturbée pendant la période de traitement, le risque de mortalité du couvain et/ou des abeilles adultes (reine incluse) augmente. De plus, un essaimage peut survenir.

EFFETS OBSERVÉS

Un arrêt de la ponte temporaire de la reine peut survenir suite à l'application des bandes, n'entraînant pas la mort de la reine.

Les chutes d'acariens observées jusqu'à 12 jours après la pose du traitement sont dues à l'effet de Formic Pro sur les varroas dans le couvains.

NOTRE GAMME DE SOLUTIONS CONTRE LE VARROA DESTRUCTOR

UNE GAMME DE MÉDICAMENTS DONT FORMIC PRO

Formic Pro

2 x 2 ou 10 x 2 bandes



UNE GAMME D'ACCESSOIRES

Évaporateurs :

Varrox®

Varrox® Eddy

(avec 1 ou 2 batteries intégrées)



Diffuseurs :

Gamme Liebig et Gamme FAM



Contact technique et commercial

Madame Cabrero, vétérinaire : 07.48.13.14.04 - arrate.cabrero@anderlatt.fr



AMM n° FR/V/70502006/2021

Formic Pro est un médicament vétérinaire. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou pharmacien. En cas de persistance des signes cliniques, adressez-vous à votre vétérinaire.

Indication et espèce de destination : Traitement de la varroose de l'abeille (*Apis mellifera*) due à *Varroa destructor*.

Contre-indications : Ne pas utiliser à des températures diurnes en dehors de la plage de températures 10 - 29,5 °C le jour de l'application. Ne pas utiliser pour le traitement de colonies comptant moins de 10.000 abeilles.

Précautions d'emploi : A appliquer avec des équipements de protection individuelle adéquats. Se laver les mains à l'eau et au savon immédiatement après usage.

Temps d'attente : Miel : zéro jour. Retirer les hausses contenant du miel de la ruche avant toute application du produit. Le miel stocké dans les hausses pendant la période de traitement doit être extrait et n'est pas destiné à la consommation humaine. Retirer les rubans usagés avant de placer les hausses destinées à la récolte du miel sur le corps de la ruche.

N°AMM: FR/V/7050200 6/2021. Titulaire de l'AMM : NOD APIARY IRELAND INDUSTRIAL ESTATE, CARLOW, R93 W0D8 TULLOW, Irlande. Distribué par Andermatt France sur le territoire français sous le numéro d'autorisation distributeur N° V319042/22. L'acide formique est utilisable en agriculture biologique selon le règlement UE 2018/848. N° autorisation : AP 2025/4474.